



Avis public

Demande de dérogation mineure

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière tenue le 4 octobre 2022 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure pour :

- La construction d'un garage isolé d'une superficie de 95.14 m².

Cette demande vise le **11, rue Demers.**

Ces demandes auront pour effet d'autoriser:

- Un garage isolé d'une superficie de 95.14 m², dépassant le 60 m² qu'autorise le Règlement de zonage 699-11.

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de cette demande de dérogation mineure pourront le faire lors de la tenue de cette assemblée.

Le dossier de la demande sera disponible au 1 rue Principale à Bedford, J0J 1A0.

DONNÉ à Bedford, ce 19 septembre 2022.

Richard Joyal
Directeur général